



DANS SA SEANCE DU 04 MARS 2019 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer une autorisation pour procédé de réclame à M. Jean-Daniel Baltisberger, rte de la Gare 4, pour l'institut Kaori ;
- De délivrer une autorisation pour procédé de réclame à M. et Mme Hück, pour le changement d'enseigne du « Rendez-Vous » en « Le Plan B », Rte du Lac 4

A pris note

- Des remerciements du Club d'arts martiaux Zen Do Ryu quant à notre soutien financier ;
- Que le préposé agricole pour notre commune est M. Yannick Chambaz

La municipalité